

M. l'Orateur: A l'ordre, je m'excuse d'avoir à interrompre l'honorable député de Témiscamingue, mais je croyais que je pourrais tenter de rétablir l'ordre dans une certaine mesure. L'honorable député de Témiscamingue a la parole, et il serait beaucoup plus simple de lui permettre de prononcer son discours.

M. Leblanc (Laurier): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Le député de Témiscamingue m'attaque continuellement, mais je crois que je suis en mesure de lui répondre, et très facilement, et je me prévau, pour ce faire, de ma liberté de député.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, le député ne connaît même pas le Règlement de la Chambre, et on l'affuble du titre de comptable agréé. On pourrait plutôt dire un député «tête de linotte».

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale à l'honorable député de Témiscamingue qu'il serait préférable qu'il revienne à son texte ou à l'opinion qu'il désirait exprimer.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, cet après-midi, lorsque le très honorable premier ministre parlait, je m'opposais, moi aussi, à ce que des interruptions viennent du côté de l'opposition, afin de pouvoir l'entendre et, à un certain moment, vous avez rappelé à l'ordre les députés de l'opposition, afin de laisser la parole au premier ministre. J'ai accepté cela. Mais lorsqu'un député de l'opposition parle, qui entendons-nous de l'autre côté de la Chambre?

M. l'Orateur: Évidemment, je ne veux pas engager un débat avec l'honorable député, mais je lui rappelle que si je suis intervenu, il y a un moment, c'était précisément pour inciter les honorables députés à ne pas interrompre leur collègue de Témiscamingue, puisque c'est lui qui a la parole.

L'honorable député de Laurier aurait pu reconnaître cela et j'invite tous les députés à permettre à l'honorable représentant de Témiscamingue de poursuivre ses remarques.

M. Leblanc (Laurier): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Je conviens que nous devons écouter l'honorable député de Témiscamingue, mais lorsqu'il fait des attaques personnelles, je me sens visé et je ne peux faire autrement que répondre. S'il veut discuter du bill C-259, je suis disposé à l'écouter toute la soirée, s'il le veut.

M. Caouette: Au fait, monsieur l'Orateur, si le député n'est pas content, il n'a qu'à se retirer dans les coulisses.

En passant, l'honorable député de Shefford (M. Rondeau) me fait une remarque qui est vraie: Au lieu de l'appeler «comptable agréé» on devrait dire «comptable arriéré». Ce n'est pas tout à fait la même chose!

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Témiscamingue reconnaîtra qu'il ne facilite aucunement les choses présentement, et j'invite les honorables députés de Laurier et de Témiscamingue à revenir au bill présentement à l'étude.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, le premier ministre parlait du million de Canadiens qui ne paieront pas d'impôt. Il ne dit pas que ce million de Canadiens représentent ceux qui gagnent le moins chez les célibataires. Au fait, il s'agit de célibataires qui gagnent moins de \$1,500 par

année, et de personnes mariées qui gagnent moins de \$2,850.

Le très honorable premier ministre aurait dû nous dire combien ces gens-là vont économiser en ne payant plus d'impôt. Ils n'en payaient à peu près pas avant. Alors, entre à peu près pas et pas du tout, il peut y avoir environ \$7 ou \$8 de différence par année, ou de 10c. à 15c. par semaine.

Mais le premier ministre n'a pas dit cela. Il a dit qu'un million—cela sonne bien—de Canadiens ne paieront pas d'impôt, et que 1,300,000 en paieront moins. Comment les gens paieront-ils moins d'impôt? Même à \$100 par année, cela représente \$2 par semaine. Mais on ne le dit pas! Non. On l'expose globalement: 1,300,000 contribuables canadiens paieront moins d'impôt sur le revenu. C'est une farce à faire à la population!

Et le très honorable premier ministre a tenté, cet après-midi, de faire croire que les députés de l'opposition parlaient de n'importe quoi, sauf du bill C-259. Il a dit que les conservateurs progressistes avaient parlé de l'Inde, de la production de pommes de terre au Nouveau-Brunswick, des exportations de blé vers la Chine, du commerce avec l'Inde, et que nous oublions de parler du bill C-259.

Une voix: C'est vrai!

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, cela est vrai, mais j'ai entendu des discours de certains libéraux qui n'étaient pas tellement plus substantiels que ceux qu'ont prononcés les députés du parti conservateur progressiste. Ce qui est vrai—je l'ai dit, au début de mes remarques—c'est que si les conservateurs progressistes étaient à la place des libéraux, nous serions à étudier exactement le même projet de loi, parce que les économistes du gouvernement actuel sont les mêmes que ceux du gouvernement d'hier, qui ont préparé la «patente». C'est ce dont nous sommes saisis à ce moment-ci. Alors, il ne faut pas se gêner. On ne se gêne pas pour le dire.

J'ai entendu l'honorable ministre des Travaux publics (M. Laing) dire mardi, lors du débat sur la motion relative à l'imposition de l'article 75C du Règlement, au chef de l'opposition officielle (M. Stanfield), et je cite:

Je crois que la sensibilité à l'opinion publique du chef de l'opposition l'emporte sur son intelligence. Aucun gouvernement ne dispose d'argent qui lui appartient en propre.

Ceci constitue une admission de la part d'un ministre d'un gouvernement souverain.

M. Béchard: Pourquoi pas?

M. Caouette: Oui, j'ai dit «why not», pourquoi pas? Qu'est-ce qui empêche le gouvernement d'utiliser, grâce au Parlement, les services de la Banque du Canada?

Je rappellerai, monsieur l'Orateur—je vois l'honorable ministre de la Défense nationale (M. Macdonald) m'approuver—que l'ancien chef des libéraux, que l'honorable ministre des Travaux publics,—lui-même ancien chef libéral de la Colombie-Britannique,—a suivi comme un petit chien, disait en 1935, alors que j'étais libéral...

Des voix: Bravo!

M. Caouette: Et le ministre des Travaux publics disait hier...

M. Béchard: C'était le bon temps!

M. Caouette: Une chose est peut-être vraie: je suis demeuré véritablement libéral, alors que les libéraux sont devenus des socialistes.